COMMUNE DE SOUILLAC

Département du Lot Arrondissement de Gourdon

ecture 046-214603094-20221 202211315-DE Reçu le 19/12/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nº · 2022/113/15

OBJET: DECISION MODFICATIVE N°3 - BUDGET EAU

Nombre de conseillers municipaux :

Présents: 14

Afférents au conseil: 23

Absent avec procuration: 5

En exercice: 23

Votants: 19

L'an deux-mille-vingt-deux, le 13 décembre 2022 à 19 heures, le conseil municipal de la commune de Souillac dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Souillac sous la présidence de M. Gilles LIEBUS, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 9 décembre 2022

Présents: M. LIEBUS, Mme AUBRUN, M. VIDAL, M. RABUTEAU, Mme MOQUET, Mme BRUNO, M. VERGNE, Mme FARO, M. SIMOND, M. AYMARD, Mme DULOUT, M. CHEYLAT, M. COURNET, M. LINARD

Absents mais représentés: Mme JALLAIS pouvoir à M. VIDAL, M. QUITTARD pouvoir à M. COURNET, Mme MONTALI pouvoir Mme BRUNO, Mme MACHEMY pouvoir à M. LIEBUS; M. BASTIT pouvoir à M. CHEYLAT

Absents: M. ESHAIBI, Mme ESCORNE, M. CAMBOU, Mme MAZE

Secrétaire: M. RABUTEAU Rapporteur: M. VIDAL

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

L'assemblée est informée que dans le cadre des opérations de numérisation et de création du schéma directeur des réseaux d'eau potable sur le budget de l'Eau, les subventions de l'Agence Adour-Garonne ainsi que les DETR 2021 et 2022 ont été notifiées à la Commune.

Les crédits budgétaires doivent donc être inscrits sur les opérations concernées à hauteur de 74 007,00 €.

Monsieur le Maire propose donc les augmentations de crédit suivantes :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT	12 (45) (46) 49 (50)	1991	take (Aleksia)	a fit of the section
R-13111-503-911 : 503-Numérisation SIG réseaux d'AEP	0.00€	0.00 €	0.00€	30 560.00 €
R-1333-505-911 : 505-Schéma directeur réseaux d'AEP	0.00 €	0.00 €	0,00 €	43 447.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'Investissement	0.00 €	0.00 €	0.00€	74 007.00 €
D-2051-503-911 : 503-Numérisation SiG réseaux d'AEP	0.00 €	30 560.00 €	0.00€	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	30 560,00 €	0.00€	0.00 €
D-21531-505-911 : 505-Schéma directeur réseaux d'AEP	0.00€	43 447.00 €	0.00€	0.00 €
TOTAL D 21 : immobilisations corporelles	0.00 €	43 447.00 €	0.00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00€	74 007,00 €	0,00 €	74 007,00 €
ાળઘા(જીંતવાલ)		7/:/007/0000		7/4/007/00@

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCIPTE la proposition of desaffantations de crédits ci-dessus ;

046-214603094-20221213-202211315-DE
- DONNE-, MANDAT/ 122 M Moonsieur le Maire pour engager toutes les formalités nécessaires à l'accomplissement de cette décision.



POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME A Souillac, le 14 décembre 2022 Le Maire,

Gilles LIEBUS

Date de mise en ligne : 19 décembre 2022